

Avis au public
EAU/AUT/25/0902

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Raccordement de deux maisons d'habitation ainsi que d'un garage automobile au réseau public d'eau mixtes à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/25/0902 de la part de l'Administration communale de Bettembourg concernant la gestion des eaux dans le cadre d'un raccordement de deux maisons d'habitation ainsi que d'un garage automobile au réseau public d'eau mixtes à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 7 octobre 2025.

Fait à Bettembourg, le 19 octobre 2025

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

